

## FORMATIONS PROFESSIONNELLES ACCESSIBLES

La formation de l'élève est construite en fonction de ses besoins et de ses compétences.

Le dispositif est chargé de mettre en œuvre les conditions les plus favorables afin de permettre à l'élève de mener à bien son projet professionnel.

### Lycée des métiers Les Charmilles:

- CAP Employé de Vente Spécialisé option produits d'équipement courant



### Etablissement régional d'enseignement adapté

#### Eric Tabarly :

- CAP Employé de commerce multi-spécialités
- CAP Maçon
- CAP Menuisier - Fabricant
- CAP Serrurier - Métallier
- CAP Peintre - Applicateur de revêtements
- CAP Agent de Propreté et d'Hygiène



### Lycée polyvalent Blaise Pascal

- CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques



« Pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »

### DSDEN de l'Indre Adaptation scolaire - Handicap

110 rue grande

BP 507

36018 Châteauroux cedex

Téléphone : 02 54 60 57 41

<http://ia36-ASH.Tice.ac-orleans-tours.fr>

#### Textes de référence :

- Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- Loi d'orientation du 23 avril 2005 pour l'avenir de l'école
- Circulaire n° 2006-126 du 17 août 2006 : mise en œuvre et suivi du projet personnalisé de scolarisation
- Circulaire n° 2010-088 du 18 juin 2010 : dispositif collectif au sein d'un établissement du second degré

#### MDPH

Centre Colbert – Bâtiment E

4 rue Eugène Rolland

BP 627

36020 Châteauroux

Tél : 02 .5 4. 35 .24.24

Email : [mdph@mdph36.fr](mailto:mdph@mdph36.fr)



## Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire en Lycée Professionnel à Châteauroux

### PRESENTATION

L'**U.L.I.S** est un dispositif collectif **de scolarisation en milieu ordinaire** destiné à assurer la continuité de la scolarisation du collège vers un lycée professionnel des élèves en situation de handicap relevant de Troubles des Fonctions Cognitives.

# L'ULIS Lycée

Un dispositif pour l'insertion professionnelle

## LES OBJECTIFS :

- Obtenir le diplôme du Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP) dans le métier choisi.
- Valider des connaissances et des compétences dans un domaine professionnel.

## APTITUDES

- Etre volontaire pour fournir le travail personnel nécessaire aux différentes disciplines.
- Etre autonome pour pouvoir effectuer des stages en entreprises.

## PROCEDURES D'ADMISSION

1. **La demande** d'orientation est formulée par les parents de l'élève auprès de la **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)**.
2. **La décision** d'orientation est prise par la MDPH.
3. **L'affectation** de l'élève dans un lycée est prononcée par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale. Elle tient compte du projet professionnel de l'élève et des places disponibles dans la formation envisagée.

## L'ENSEIGNANT REFERENT

Enseignant spécialisé, il veille à la mise en œuvre des décisions prises par la MDPH et assure la continuité et la cohérence du parcours de formation des élèves en situation de handicap.

### Inspection de l'Education Nationale

1 rue de Provence  
36000 Châteauroux

Téléphone : 02 38 83 49 63



Referent-mdph36-chateauroux-deols@ac-orleans-tours.fr

## ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

### Horaires moyen par semaine

Enseignement général	10h
Enseignement professionnel en atelier	15h
Education pratique et sportive	3h
Anglais	2h
Arts appliqués	2h
Prévention santé environnement	1h

### Expérience en entreprise

12 à 14 semaines de stage sur deux ans.

### Projet annuel

Projet à caractère professionnel regroupant plusieurs disciplines.

## COORDONNATEUR DE L'ULIS

Professeur spécialisé de lycée professionnel, dont la première mission est l'enseignement, il organise la formation des élèves en fonction des objectifs du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) et en liaison avec l'ensemble des enseignants du CAP.

### EREA Eric TABARLY

365 Av de Verdun 36000 CHATEAUROUX

Téléphone : 02 54 538585



ce.0360050j@ac-orleans-tours.fr